

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	337_PYRENEES_75020	Numéro	75120_024_01
Adresse du site	337, rue des Pyrénées	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	06/12/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	30/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 337 rue des Pyrénées émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75020 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes à faisceaux fixe (3G/4G/5G) par 3 nouvelles antennes émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz en faisceau fixe et ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500MHz en faisceau orientable (5G), orientées vers les azimuts 90°, 210° et 330°		
Distance des ouvrants	Skydômes d'accès terrasse entre 3m et 9m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 90° < 5V/m ; 210° < 3V/m ; 330° < 3V/m 5G : 90° < 4V/m ; 210° < 2V/m ; 330° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,40m en faisceau fixe et 28,45m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes. Elles seront de même teinte que la façade de l'immeuble et installées en retrait de celle-ci afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche municipale Guignier	10 rue du Guignier 75020 Paris	90 m	<1 V/m	0.72 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche municipale Guignier	10 rue du Guignier 75020 Paris	90 m	<1 V/m	0.12 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

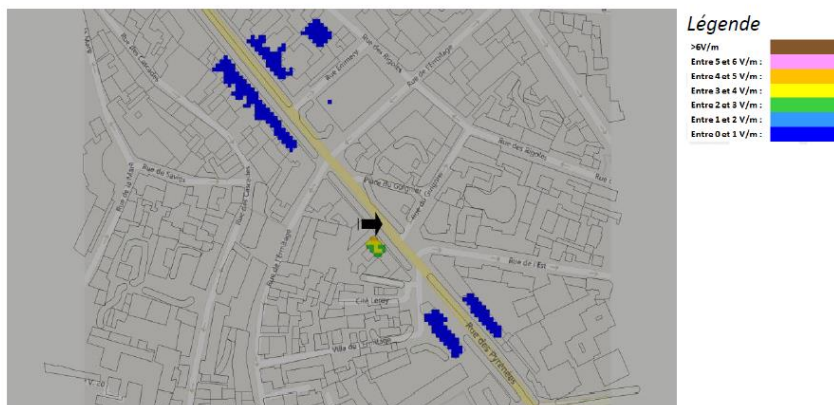


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



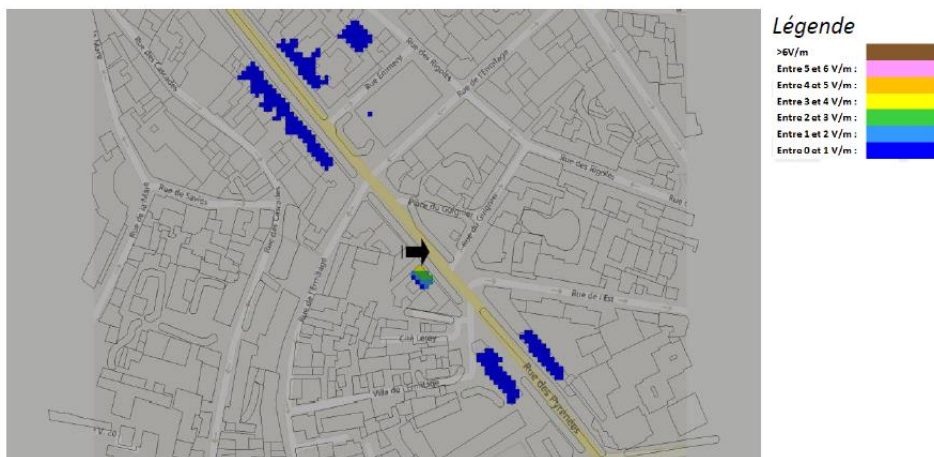
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 90°



Azimet 210°



Azimet 330°

